

Maladie à coronavirus (COVID-19)



Table ronde consultative de
l'industrie sur les tests de
dépistage de la COVID-19 :
Faire le point et regarder vers
l'avenir

Santé Canada a pour mandat d'aider les Canadiens à conserver et à améliorer leur santé. Il s'assure d'offrir des services de santé de grande qualité, et cherche à réduire les risques pour la santé.

Also available in English under the title:

Industry Advisory Roundtable on COVID-19 testing: Taking stock and looking forward

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec :

Santé Canada

Indice de l'adresse 0900C2

Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Tél. : 613-957-2991

Sans frais : 1-866-225-0709

Télééc. : 613-941-5366

ATS : 1-800-465-7735

Courriel : hc.publications-publications.sc@canada.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de la Santé, 2021

Date de publication : August 2021

La présente publication peut être reproduite sans autorisation pour usage personnel ou interne seulement, dans la mesure où la source est indiquée en entier.

Cat.: H14-376/2021F-PDF

ISBN: 978-0-660-39919-5

Pub.: 210234

Table of contents

Résumé.....	1
Réalisations	2
Domaines prioritaires et recommandations.....	4
Conclusion	5

Résumé

L'Initiative de Dépistage en Milieu de Travail du gouvernement du Canada contribue à la sécurité des entreprises et des employés en permettant au secteur privé d'avoir accès à des tests rapides de détection des antigènes. Dans le cadre de l'Initiative, les canaux de distribution suivants ont été établis :

- la **livraison directe** en milieu de travail pour les grandes entreprises
- les **pharmacies et les chambres de commerce** pour les petites et moyennes entreprises (PME)
- la **Croix-Rouge canadienne** pour les organismes sans but lucratif, les organismes de bienfaisance et les organismes communautaires autochtones.

La collaboration de quelques provinces s'est révélée essentielle pour appuyer plusieurs de ces canaux, en partenariat avec le gouvernement fédéral. Les provinces où ces canaux sont actifs ont également joué un rôle vital dans l'adaptation des règlements afin de permettre la mise en place de programmes de dépistage en milieu de travail souples et rentables (voir la section sur le [transfert des tâches](#)).

La Table ronde consultative de l'industrie continue de conseiller le gouvernement fédéral sur la réouverture économique en terme de sécurité des milieux de travail. Récemment, la Table ronde a consulté des intervenants du milieu des affaires et de l'industrie au sujet de la sécurité au travail et de la reprise économique.

Bien que la Table ronde félicite les gouvernements pour les progrès réalisés, d'autres mesures doivent être prises dans certains domaines. Par conséquent, la Table ronde recommande ce qui suit :

- **Maintenir le soutien pour le dépistage en milieu de travail jusqu'à l'automne** : même si les taux de vaccination augmentent et que la prévalence communautaire diminue, il est important de poursuivre le dépistage comme approche préventive
- **Veiller à l'uniformité des messages du gouvernement sur la valeur continue du dépistage en milieu de travail**, notamment la concordance avec les messages et les lignes directrices en matière de santé publique
- **Harmoniser les lignes directrices provinciales et territoriales et le soutien pour les programmes d'autodépistage à domicile**, ce qui réduira le coût et la complexité des programmes de dépistage en milieu de travail
- **Adopter une approche par étapes** (en fonction des taux de vaccination, de l'état des variants préoccupants, de la prévalence communautaire, de la disponibilité des tests) pour réduire le soutien direct du gouvernement pour le dépistage en milieu de travail.

Réalisations

Diverses entreprises, qu'elles soient petites, moyennes ou grandes, ont eu recours aux tests rapides de dépistage pour garantir la sécurité de leurs employés et de leurs collectivités. L'industrie dans son ensemble a également contribué à informer les lignes directrices réglementaires provinciales et territoriales et l'adoption du dépistage en milieu de travail.

Les représentants de l'industrie se sont réunis dans le cadre du Creative Destruction Lab Rapid Screening Consortium

Le Creative Destruction Lab Rapid Screening Consortium, une initiative privée sans but lucratif, a guidé l'adoption du dépistage en milieu de travail pour les entreprises et a fourni une plateforme pour le partage des pratiques exemplaires.

En date de la fin juillet 2021, le Consortium avait intégré 87 entreprises à son programme de dépistage en milieu de travail. À force d'expérience, le programme est devenu plus efficace. Les organisations sont maintenant intégrées en aussi peu que 3 semaines, comparativement aux 10 à 14 semaines au départ.

Les entreprises qui participent au dépistage en milieu de travail comptaient 715 sites de dépistage actifs dans 8 provinces. Sur les plus de 395 000 tests de COVID-19 effectués, plus de 300 cas étaient positifs.

Le gouvernement du Canada a obtenu un approvisionnement sûr de tests de dépistage rapide et les a fournis aux provinces

En plus de fournir plus de 34 millions de tests de dépistage rapide aux provinces, le gouvernement du Canada a livré plus de 1,8 million de tests directement aux entreprises canadiennes. Le gouvernement a lancé un portail en avril 2021 qui dirige les organisations vers les canaux de distribution pour les PME et qui gère les commandes des moyennes et grandes organisations. Ce portail complète les systèmes provinciaux de commande par Internet ou par courriel pour le secteur privé.

Accès au dépistage rapide pour les PME par l'entremise des pharmacies et des chambres de commerce

La Table ronde consultative de l'industrie a publié un [rapport en février 2021](#) recommandant un nouveau réseau de distribution pour appuyer le dépistage en milieu de travail par les PME.

Le gouvernement fédéral a donné suite à cette recommandation et a mis en place de nouveaux mécanismes pour distribuer des tests rapides aux PME par l'entremise des pharmacies et des chambres de commerce. En date de la semaine du 11 août 2021, plus de 825 pharmacies situées dans 3 provinces et plus de 115 chambres de commerce locales dans trois provinces avaient reçu plus de 4,2 millions de tests aux fins de distribution aux PME participantes. En plus de fournir des tests aux PME, les pharmacies et chambres de commerce leur donnaient également des conseils quant à l'adoption du dépistage rapide en milieu de travail.

Un nombre important de tests ont été expédiés directement aux grandes entreprises et aux employeurs

En date du 8 août 2021, le programme de livraison directe en milieu de travail était en place depuis 20 semaines. À ce moment là, près de 1,8 million de tests avaient été envoyés ou étaient en voie de l'être à

155 organisations au pays. Environ 387 000 de ces tests avaient été utilisés par des entreprises pour le dépistage en milieu de travail.

Les changements apportés aux lignes directrices provinciales ont permis le transfert des tâches

Le transfert des tâches des professionnels de la santé à un plus large éventail de personnes accroît la capacité et l'accessibilité du dépistage sans nuire aux efforts de vaccination. Dans un [rapport publié en avril 2021](#), la Table ronde consultative de l'industrie a souligné l'importance du transfert des tâches pour le dépistage en milieu de travail.

En date d'août 2021, toutes les provinces où des programmes de dépistage sont établis ont éliminé l'exigence selon laquelle seuls les professionnels de la santé peuvent administrer les tests rapides de détection des antigènes en milieu de travail. En permettant aux non-initiés formés d'administrer ou de superviser les tests, on a rendu le dépistage en milieu de travail plus accessible à un plus grand nombre d'entreprises.

L'industrie a réussi à intégrer le dépistage en milieu de travail et à en faire un outil pour la réouverture de l'économie

En adoptant le dépistage en milieu de travail, les dirigeants de l'industrie en ont fait un élément familier, normal et attendu. Les employés partout au Canada ont accueilli favorablement le dépistage. Ils disent avoir davantage confiance en leur milieu de travail et en leur employeur.

Le dépistage en milieu de travail est devenu un élément important de la réouverture de l'économie canadienne, et continuera de l'être.

Domaines prioritaires et recommandations

Bien que de grands progrès aient été réalisés depuis le début de l'initiative de dépistage en milieu de travail, il y a plusieurs domaines où d'autres mesures doivent être prises.

Domaine prioritaire : Sensibilisation accrue au dépistage en milieu de travail et uniformité des directives en matière de santé publique

L'adoption du dépistage en milieu de travail varie grandement d'un bout à l'autre du pays, ce qui reflète les différents niveaux de sensibilisation. Nous devons mieux communiquer les avantages du dépistage dans tous les secteurs de l'économie et auprès du public.

Bien que des progrès aient été réalisés en ce qui concerne le transfert des tâches, il existe toujours des obstacles à l'application du dépistage en milieu de travail. Certaines politiques locales en matière de santé publique ont amené des organisations à choisir de ne pas adopter le dépistage rapide.

Les lignes directrices en matière de santé publique qui appuient le dépistage en milieu de travail présenteront les avantages suivants :

- Permettre la reprise économique
- Maintenir les industries et les services essentiels
- Favoriser le retour des employés de bureau aux lieux de travail physiques

Recommandation : Améliorer les communications du gouvernement et donner des directives claires

Les gouvernements devront continuer d'informer le public que les tests rapides de détection des antigènes, tout comme la vaccination et les mesures de santé publique, sont des outils efficaces dans la lutte contre la pandémie.

Malgré des niveaux de vaccination élevés, l'augmentation des cas signifie que des directives claires et cohérentes de la santé publique sur la valeur du dépistage sur les lieux de travail continueront d'être importantes.

Recommandation : Accroître le partage des pratiques exemplaires au sein de l'industrie

La Table ronde consultative de l'industrie et les chefs d'entreprise qui ont déjà adopté des programmes de dépistage sont particulièrement bien placés pour jouer le rôle d'ambassadeurs du dépistage en milieu de travail. L'industrie peut partager des pratiques exemplaires, souligner l'importance de l'adhésion des cadres supérieurs et communiquer les avantages du dépistage en milieu de travail pour les employés et la collectivité par l'entremise et pour l'utilisation de ses propres réseaux.

Domaine prioritaire : Meilleure disponibilité et adoption des tests d'autodépistage à domicile

Un certain nombre d'organisations mettent à l'essai l'utilisation du dépistage à domicile au moyen de tests de détection rapide des antigènes, et plusieurs provinces parrainent des programmes pilotes. Les tests à domicile promettent de réduire les coûts et d'améliorer l'adoption du dépistage.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux devront collaborer pour accélérer l'approbation et les directives liées aux tests de détection rapide des antigènes à domicile partout au Canada. Santé Canada a déjà approuvé un test d'autodépistage et a mis en place des [arrêtés d'urgence](#) afin d'accélérer l'approbation de la technologie d'essai, notamment nouveaux tests d'autodépistage.

Dans un [rapport datant d'août 2021](#), le Comité consultatif d'experts en matière de tests et de dépistage explore les implications de l'autodépistage et les conditions dans lesquelles il pourrait avoir des chances de réussite.

Recommandation : Mettre en œuvre des politiques uniformes de dépistage à domicile

La plupart des provinces ont approuvé l'auto-administration de tests rapides de détection des antigènes. Certaines n'ont pas précisé que l'auto-administration peut signifier que les tests peuvent être utilisés à domicile. Des lignes directrices uniformes permettront d'exploiter le potentiel des tests à domicile.

Recommandation : Continuer d'accélérer l'examen réglementaire

Santé Canada a approuvé un test d'autodépistage à domicile, mais des tests plus rentables et plus performants sont nécessaires.

Domaine prioritaire : Utilisation accrue dans le secteur de l'éducation

Les écoles et les universités dans certaines provinces ont mis en place des initiatives de dépistage. Le recours au dépistage dans les établissements primaires, secondaires et postsecondaires par le personnel, le corps professoral et les étudiants a beaucoup de potentiel.

L'utilisation accrue des programmes de dépistage dans le secteur de l'éducation pourrait éviter les risques sociétaux et économiques associés aux fermetures d'écoles.

Le [rapport de mars 2021](#) du Comité consultatifs d'experts en matière de tests et de dépistage explore les stratégies prioritaires pour optimiser le dépistage rapide en milieu scolaire, tant au primaire qu'au secondaire. Le rapport émet des recommandations et considère des scénarios où les écoles pourraient considérer l'adoption de dépistage rapide dans leurs locaux.

Recommandation : Mettre en œuvre un plan national pour les écoles et les universités pour l'année scolaire 2021-2022

Le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les universités et les collèges devront collaborer à l'élaboration d'un plan national de dépistage pour le personnel, le corps professoral et les étudiants. Un tel plan doit inclure l'utilisation du dépistage en milieu scolaire ou universitaire, tout en tenant en compte la compétence provinciale et territoriaux en matière d'éducation.

Domaine prioritaire : Amélioration continue des mesures frontalières

Le gouvernement du Canada a annoncé des plans initiaux pour améliorer les mesures frontalières au cours de juin et juillet 2021. Le dépistage continuera à grandement contribuer à la réouverture sécuritaire de nos frontières.

Recommandation : Mettre en œuvre des mesures visant à faciliter la circulation des personnes et des marchandises

La Table ronde consultative a issu des recommandations dans un [rapport séparé publié en juin 2021](#).

Conclusion

Les initiatives du gouvernement du Canada ont touché de nombreuses entreprises et ont permis d'adopter et d'accroître le dépistage en milieu de travail. Ce succès est attribuable en partie aux conseils utiles fournis par la Table ronde consultative de l'industrie depuis octobre 2020.